



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-2094

JUL 12 1985

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of
the Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir stat-
utaire du Ministre de Consommation et
Corporations à la demande de:

Bennett Pump Canada Limited (J. Wood)
8 Finley Road
Bramalea, Ontario
L6T 1A9

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

Electronic Cashier's Console / Pupître
de commande électronique pour
caissier.

Bennett Pump Canada Ltd.
Bramalea, Ontario

MODEL DESIGNATIONS /
DESIGNATIONS DES MODELES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITE-ETENDUE(S):

200

16 fuelling positions/lieux de
remplissage.

90

6 fuelling positions/lieux de
remplissage.

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition, con-
struction and performance of which are,
in every material respect, identical to
that described in the information
submitted and are typified by the
sample(s) submitted by the applicant
for evaluation for approval in accor-
dance with sections 14 and 15 of the
Weights and Measures Regulations. The
following is a summary of salient
features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représent-
atifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

These devices interface with Bennett series 6000 electronic dispensers and series 8000 multi-product dispensers. They can be programmed for prepay, postpay, attendant-serve and self-serve modes.

The model 200 can control simultaneously a maximum of 16 fuelling positions (16 hoses of the 6000 series or 48 hoses of the 8000 series). Additional modes allow two level pricing, cash/credit or day/night. The latter changes automatically at a programmed time. It can interface with any RS 232 compatible printer but is normally supplied with an Eaton LRC 7000+ receipt printer.

The model 90 controls simultaneously up to 6 fuelling positions (18 hoses with the 8000 series dispenser and 4 fuelling positions (4 hoses) with the 6000 series. Only the Eaton LCR 7000+ receipt printer can be used with this device.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Ces appareils se rattachent avec les distributeurs électroniques de Bennett de la série 6000 et les distributeurs multi-produits de la série 8000. Ils peuvent être programmés pour fonctionner selon les modes suivants; prépayé, postpayé, station de service avec préposé et pour libre-service.

Le modèle 200 peut contrôler un maximum de 16 lieux de remplissage simultanément. (16 boyaux de la série 6000 ou 48 boyaux de la série 8000.) Des modes additionnels qui permettent de faire deux niveaux de prix; comptant/crédit ou jour/nuit. Le dernier changera automatiquement à l'heure programmés. Ce modèle peut être raccordé à tous imprimantes par un RS232. L'imprimante de reçus Eaton LRC 7000+ est usuellement employé.

Le modèle 90 contrôle jusqu'à 6 lieux de remplissage simultanément (18 boyaux) avec la série 8000 et 4 lieux de remplissage (4 boyaux) avec la série 6000. Seulement l'imprimante de reçu Eaton LCR 7000+ peut être utilisé avec ce modèle.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein having been evaluated in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, approval is hereby granted pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, and certification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ayant fait l'objet d'une évaluation aux fins d'approbation conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, une approbation est accordée par les présentes en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, et doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement.



W.R. Virtue

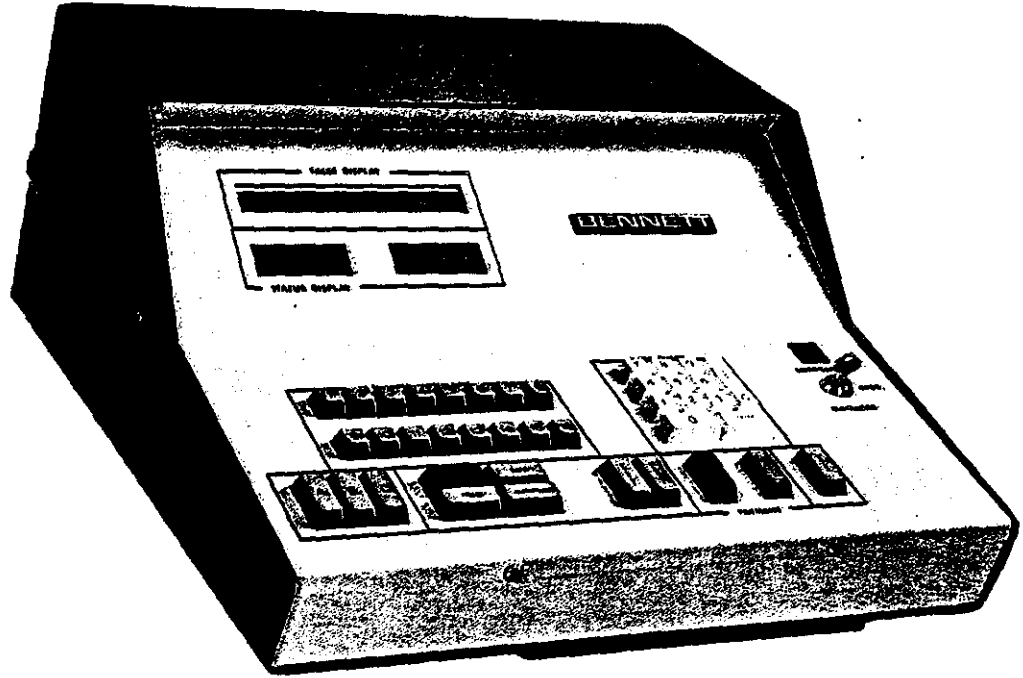
Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de la Métrologie légale

JUL 12 1985

File Number / Numéro de dossier:

O6953-W158-30



BENNETT
200